

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**  
**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION**  
**DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (16 au 21 avril 2006)**

**I. Introduction**

1.1 Une mission du Groupe de la Banque africaine de développement composée de Monsieur Bantu MUKENA, Chargé des Opérations, SNRO, Madame Ginette NZAU-MUTETA, Socio-Economiste, Division OCSD.2, Chef de mission, Madame Jeanne NZEYIMANA, Spécialiste en microfinance, OCSD.0, Madame Rokhaya TRAORE, Socio-Economiste, SNRO, Monsieur Mamadou Mansour Mbaye, Assistant aux acquisitions, SNRO a effectué la supervision du Projet de lutte contre la pauvreté du 16 au 21 avril 2006. La date de démarrage de la mission qui était fixée initialement au 12 avril a été reportée au 16 avril pour cause de maladie du Chef de mission.

1.2 L'objectif de la mission de supervision sont entre autres de : (i) faire le point sur l'état d'avancement du projet et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de l'achèvement des activités au 31 juin 2006; (ii) faire le point de la mise en œuvre des recommandations retenues lors de la dernière mission de supervision dudit projet ; (iii) discuter avec les autorités responsables des dispositions à prendre concernant la continuité des activités du projet après la fin de celui-ci et en attendant la reprise éventuelle de certaines activités dans le cadre du projet d'appui aux groupes défavorisés que le FAD financera en 2008 ; (iv) discuter avec les autorités et les partenaires d'exécution sur la mise en place du schéma de pérennisation du fonds de crédit ; et (v) assurer la coordination avec les bailleurs de fonds intervenant dans le domaine. Pour atteindre ses objectifs, la mission a élaboré un programme de travail (joint en annexe 1) avec les partenaires sénégalais.

1.2 Durant son séjour, la mission a été reçue en audience par S.E. Madame Aïda Mbodj, Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS). Elle a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du Bureau de Gestion du PLCP, les responsables des Ministère de l'Economie et des Finances, et en particulier, la Cellule AT/CPEC chargé de la supervision de la microfinance ; le MFFDS, plus particulièrement, la Cellule de Suivi Opérationnel des projets et programmes de lutte contre la pauvreté ; le Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance, la BCEAO, l'AGETIP, l'Association Professionnelle des Institutions Mutualistes d'Epargne et de Crédit (APIMES) et les ONG et les Structures Financières Décentralisées (SFD) partenaires dans l'exécution des activités du projet. La mission a également visité des réalisations du projet, notamment la case de santé du village de Kelle (Communauté Rurale de Yenn), les cases foyers dans les communes d'arrondissement de Wakhinane Nimzadt et de Dalifort, et la CAPEC dans la Communauté de Base de Guinaw Rail Sud. Elle a eu des entretiens avec le personnel des cases et des CAPEC, les comités de gestion et les utilisateurs de ces infrastructures. La liste des personnes rencontrées est jointe en annexe 2.

1.3 Au terme de son séjour, la mission a eu une séance de synthèse à laquelle ont pris part les responsables du Ministère de l'Economie et des Finances et du MFFDS. La mission adresse ses sincères remerciements aux autorités sénégalaises, à

SM

21

l'équipe du PLCP et à l'ensemble des personnes rencontrées pour leur appui dans l'atteinte des objectifs de la mission. Le présent aide-mémoire résume l'état d'avancement des projets, les conclusions et recommandations auxquelles la mission et les représentants du Gouvernement sont parvenus. Le contenu du présent aide-mémoire sera confirmé au Gouvernement par la voie habituelle après validation par la Direction de la Banque.

## II. Objectifs et description du Projet

2.1 L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal. Les objectifs spécifiques sont : (i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes cibles ; (ii) accroître leurs capacités de générations de revenus ; et (iii) favoriser l'accès aux services de base.

2.2 Le projet, prévu pour une durée de cinq ans, comprend quatre composantes :

- Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires
- Composante II : Microfinance et appui aux activités génératrices de revenus
- Composante III: Infrastructures, Equipements et Hydraulique villageoise
- Composante IV: Gestion du Projet.

2.3 Les données de base du Projet sont les suivantes :

- Date d'approbation : 30/06/1999
- Date de signature : 19/08/1999
- Date de mise en vigueur : 15/02/2001
- Date du dernier décaissement : 31/12/2004 prorogée au 31/12/2005 puis au 30 juin 2006
- Coût total du Projet : 18,60 millions d'UC
- Prêt FAD : 10,00 millions d'UC
- Don FAT : 1,75 millions d'UC
- Gouvernement : 1,85 millions d'UC
- Prêt FND : 5,00 millions d'UC, avec une extension de 2,5 millions d'UC, soit au 7,5 millions d'UC
- Organe d'exécution : Bureau de Gestion du Projet (BGP), Ministère de la Famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale  
BP 17 245 Dakar  
Tél : 221 869 10 87 / 869 10 91  
Fax : 221 869 10 88

2.4 Le Projet est financé conjointement par le FAD, le FAT, le Fonds Nordique de Développement (FND) et le Gouvernement comme indiqué dans le tableau suivant :

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

Coûts du projet par source de financement et par catégorie (en millions d'UC)

<u>Catégories</u>	<u>FAD</u>	<u>FAT</u>	<u>FND</u>	<u>GOVT</u>	<u>TOTAL</u>
BIENS :					
- Equipements/mobilier/fourniture	2,42	0,00	2,36	0,00	4,78
TRAVAUX :					
- Construction/réhabilitation	1,72	0,00	2,04	0,09	3,85
SERVICES :					
- Etudes et supervision	0,15	0,00	0,29	0,00	0,44
- Services de spécialistes	0,83	0,60	0,12	0,00	1,55
- Formation	2,15	1,09	0,09	0,00	3,34
- Audit	0,00	0,06	0,00	0,00	0,06
DIVERS :					
- Fonds de crédit	1,75	0,00	0,00	1,76	3,50
FONCTIONNEMENT :					
- Fonctionnement	0,98	0,00	0,10	0,00	1,08
TOTAL	10,00	1,75	5,00	1,85	18,60%
POURCENTAGE	54%	9%	27%	10%	100%

### III. Analyse de l'exécution du Projet

#### 3.1 Résumé de l'exécution physique du projet

3.1.1 Le taux d'exécution global du projet, au 20 avril 2006 est d'environ 96% réparti par composante et catégorie de dépenses dans les tableaux suivants.

#### Taux d'exécution physique par composante

<u>Composantes</u>	<u>Taux d'exécution mission précédente</u>	<u>Taux d'exécution supervision actuelle</u>
Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires (24,4%)	93%	96%
Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus (22,6%)	90%	92%
Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise (43,3%)	88%	97%
Gestion du projet (9,7%)	95%	96%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	93%	96%

#### Taux d'exécution physique par catégorie

<u>Catégories</u>	<u>Taux d'exécution mission précédente</u>	<u>Taux d'exécution supervision actuelle</u>
BIENS :		
- Equipements/mobilier/fourniture (25,7%)	93%	93%
TRAVAUX :		
- Construction/réhabilitation (20,7%)	90%	100%
SERVICES (29%) :		
- Etudes et supervision (2,4%)	94%	97%
- Services de spécialistes (8,3%)	95%	97%
- Formation (18%)	90%	100%
- Audit (0,3%)	85%	85%
DIVERS :		
- Fonds de crédit (18,8%)	95%	96%

FONCTIONNEMENT :		
- Fonctionnement (5,8%)	93%	93%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	93%	96%

### 3.2 Conditions de l'accord de prêt et de don

Toutes les cinq autres conditions de l'accord de prêt et du don ont été réalisées, à l'exception de la dernière condition relative au versement annuel, au plus tard le 31 mars, de la contrepartie nationale, qui s'exécute chaque année. Les contreparties des années 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 ont été décaissées avec retard. Pour l'année 2004, les allocations de 70 000 000 FCFA (fonctionnement), et de 132 millions FCFA (fonds de crédit) ont été virées sur les comptes du projet ouverts au Trésor et à la CNCA les 3 mars et 27 avril 2004. Pour l'année 2005, la première allocation pour le fonctionnement d'un montant de 35 millions a été virée le 3 mars 2005. La décision de versement du fonds de crédit pour un montant de 175.350.000 FCFA introduite le 9 février 2005 a été payée dans le compte CNCA le 10 août 2005. Pour 2006, une prévision de 163.000.000 FCFA est disponible sur la contrepartie dont 30.000.000 FCFA ont déjà été virés dans le compte du projet.

### 3.3 Etat d'avancement du projet par composante

3.3.1 L'état de réalisation physique des activités du projet est présenté par composante dans les paragraphes qui suivent.

#### **Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires**

3.3.2 Au titre de cette composante, le projet finance des activités permettant de renforcer les capacités des populations bénéficiaires et des partenaires institutionnels et d'exécution. Ces activités sont réparties en deux sous composantes : (i) activités de sensibilisation, alphabétisation et IEC ; et (ii) renforcement des capacités des partenaires.

#### ***Sous composante Sensibilisation, Alphabétisation fonctionnelle et IEC***

##### *Volet Sensibilisation et IEC*

3.3.3 Tous les équipements, mobilier et fournitures ont été livrés par le cabinet OFBD MARKETING : (i) 2000 plaquettes et 450 agendas sur l'état d'avancement du projet et les réalisations en cours ont été édités et diffusés ; (ii) 11650 affiches thématiques ont été éditées sur 7 thèmes ; (iii) 610 boîtes à images avec les slogans traduits dans les 6 langues nationales, ont été produits et remis aux relais comme supports de la deuxième phase de sensibilisation des bénéficiaires ; et (iv) le support de l'exposition itinérante illustrée sur les activités du projet. Le même cabinet a également réalisé (i) deux reportages télévisés sur le voyage d'études du conseil d'administration de la BAD à Dakar en janvier 2004 et sur la visite des réalisations du projet par le Sous Secrétaire d'Etat américain au Trésor le 20 mars 2004 ; (ii) deux publi-reportages télévisuels sur les réalisations du projet dont un en langues nationales « reeni koom-koom » (les racines de l'économie) ; (iii) des sketches radios en langues nationales sur les activités telles que le crédit, les infrastructures, l'alphabétisation ; (iii) des reportages présentés au journal télévisé sur la visite des réalisations en hydraulique villageoise par le FND et les cérémonies de clôture des

projet s'élèvera donc à 585 personnes. La livraison du matériel constitué de 600 coffres, mobiliers et documents de gestion, débutée depuis décembre 2003, s'est achevée.

3.3.19 Les 14 ONG recrutées pour l'encadrement technique des bénéficiaires ont élaboré plus de 50 000 requêtes de financement et assuré la formation de 5128 bénéficiaires de la composante. Au sortir de ces formations, les bénéficiaires ont amélioré leurs capacités techniques et managériales pour gérer efficacement leurs structures et activités. La rémunération des ONG qui représentait 5% du montant des projets élaborés et financés par les SFD, a été jugée insuffisante. En accord avec les ONG, le bureau de projet a soumis à la Banque : i) le relèvement du taux de rémunération de 5% à 15 % ; ii) une dotation forfaitaire en carburant modulée eu égard aux distances parcourues par les ONG. La Banque a donné son avis de non objection pour le relèvement de la rémunération à 6% et la dotation en carburant dont le montant lui a été soumis pour avis. Les ONG ont encore trouvé faible le relèvement accordé par la Banque. Néanmoins elles ont poursuivi leurs prestations jusqu'au 31 décembre 2004 sur cette base. Pour les prestations qui se sont déroulées durant l'année 2005, le Projet a négocié et obtenu de la BAD, qu'en plus de leur rémunération et la dotation en carburant, les ONG percevront, pour la consolidation des acquis et la mise en place des CAPEC, une somme forfaitaire basée sur le nombre de communautés de base à encadrer. Par ailleurs, il convient de préciser que suite au désistement de l'ONG AFRICARE, pour l'encadrement technique des populations des départements de Bakel et Tamba, le Projet a proposé et obtenu de la BAD son remplacement par l'ONG ANMFR qui intervient déjà pour le compte du projet dans le département de Mbour.

3.3.20 La mission a relevé certaines faiblesses dans ce mécanisme d'appui des ONG aux CLEC et CAPEC : (i) dans l'instruction des dossiers de demandes de financement de ces structures auprès des SFD, les ONG mettent plus l'accent sur le montant des requêtes qui détermine leur rémunération que sur la qualité des dossiers et les capacités d'absorption des CAPEC ; (ii) dans le suivi des projets financés auprès des SFD ; (iii) dans l'accompagnement des CAPEC pour les dépôts des demandes d'agrément ; et (iv) dans le retard dans la soumission des rapports d'activités. Compte tenu de la date de clôture du projet prévu au 30 juin, la mission et le BGP ont informé les ONG que l'arrêt immédiat de l'élaboration de nouvelles requêtes de financement.

3.3.21 La gestion du volet micro crédit confiée, initialement aux trois structures financières décentralisées identifiées dans le rapport d'évaluation (CMS, PAMECAS et ACEP), a été élargie à six autres SFD (ONG et mutuelles) complémentaires recrutés par le Projet sur proposition de la Cellule AT/CPEC. Les prestations de ces neuf intermédiaires financiers s'étant achevées en juin 2004, de nouvelles conventions ont été passées avec CMS et ACEP (la convention avec PAMECAS étant résiliée, après l'avis de non objection de la BAD) pour la durée restante du projet ; et sur recommandation de la BAD, un appel à la concurrence a été lancé pour le recrutement de SFD complémentaires pour atteindre le maximum de bénéficiaires. Aussi les dossiers de 11 nouvelles SFD ont été approuvés par la BAD, le 5 novembre 2004, pour la poursuite des activités jusqu'à la fin du Projet.

### **Composante III : Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise**

3.3.26 Cette composante vise l'amélioration des conditions de vie et de travail des groupes cibles à travers trois sous composantes : (i) Infrastructures et équipements socio-communautaires ; (ii) Hydraulique villageoise ; (iii) Cases foyers et garderies socio-éducatives.

#### ***Sous-composantes : Infrastructures et équipements socio-communautaires/ Cases foyers et garderies socio-éducatives***

3.3.27 Dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée avec l'AGETIP le 20 août 2001, les études techniques et architecturales afférentes aux infrastructures socio communautaires ont été exécutées et le suivi des travaux de construction est à terme. A la demande du bureau de projet, la Banque a approuvé le 3 juin 2004 des avenants aux contrats respectifs des maîtres d'œuvre, pour un montant total de 99 148 010 F CFA, compte tenu des travaux complémentaires qui étaient nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures.

3.3.28 Le programme de construction comprenait : 16 cases foyers, 14 cases des tout petits, 14 cases de santé à réaliser sur 36 sites. Pour la réalisation de ces travaux, l'AGETIP avait recruté 8 entreprises adjudicataires de 9 lots. Les chantiers ont démarré entre août, septembre et octobre 2003 avec des délais d'exécution variant de six à huit mois. Des travaux supplémentaires destinés à améliorer le fonctionnement des infrastructures, ont été approuvés par la Banque début juin 2004, pour un montant global de 110 921 908 F CFA. Il convient de noter la participation active des populations dans le suivi hebdomadaire des chantiers. La main d'œuvre locale a été mise à contribution dans l'exécution des travaux. L'ensemble des travaux, y compris les travaux supplémentaires ont été entièrement réalisés et les réceptions provisoires prononcées pour l'ensemble des ouvrages. Les réserves formulées sur certains ouvrages de Kédougou, Diaroumé et Kounkané ont toutes été levées. Il en est de même de celles formulées par la dernière mission de la Banque sur des éléments de menuiserie du complexe de Wakhinane Nimzatt. Le dernier décompte de l'AGETIP, soumis à la Banque a déjà été payé, à la suite de la levée de ces réserves.

3.3.29 Deux marchés avec AFCO et SISMAR ont été passés pour la livraison des équipements socio communautaires d'allègement des tâches. Les marchés suivants ont été signés et approuvés par la CNCA le 14 mai 2004. L'ensemble des équipements prévus au titre de ces deux marchés ont été livrés. Tous les paiements afférents à ces deux marchés ont déjà été effectués. Pour les équipements destinés aux cases des tout petits, l'ensemble des fournitures prévues dans le cadre de ces marchés ont été réceptionnées et les paiements déjà effectués par la Banque dont le dernier est celui de Koloré distribution, pour lequel une erreur de virement était intervenue au niveau de la Banque et le paiement a été finalement confirmé dans la semaine du 12 avril 2006. Concernant le matériel pédagogique, une entente directe a été conclue après avis favorable de la Banque, avec la société Interforum Editis basée en France qui diffuse les manuels pédagogiques de NATHAN détenteur des copyrights. Ce matériel a été réceptionné à Dakar en date du 27 mars 2006. Pour le mobilier et le matériels d'aires de jeux destinés aux cases des tout petits, deux marchés viennent d'être conclus et approuvés après la consultation qui a été relancée en date du 26 septembre 2005.

3.3.30 La formation destinée aux opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte a été réalisée par les fournisseurs au moment de la mise en place desdits équipements. Pour la formation des 378 comités de gestion, par les agents des CERP, le Projet a obtenu l'avis de non objection de la Banque sur la requête qui lui a été soumise à cet effet. Les formations ont déjà été réalisées. En rapport avec l'Agence nationale de la case des Tout-petits, les animateurs polyvalents ainsi que les membres des comités de gestion des cases des Tout-petits ont déjà été formés. Pour le personnel des cases de santé (agents de santé communautaire et matrone), les formations confiées aux infirmiers chefs de poste sont en cours, conformément au schéma approuvé par la Banque et devraient être bouclées en fin juin 2006, à l'exception de la région de Diourbel pour laquelle la formation devrait prendre fin en juillet 2006. Le Projet a aussi finalisé une série de formation thématique à l'attention des personnes ressources des cases foyers, chargées de la démultiplication. Ces sessions ont touché la coiffure, la couture, la teinture, la savonnerie, les techniques de transformation agro-alimentaires et l'informatique.

#### ***Sous-composante : Hydraulique villageoise***

3.3.31 Le Groupement de bureaux d'études nordique et sénégalais COWI - AISB a réalisé toutes les études et leur mission de supervision se poursuit sans difficulté. Deux bureaux de contrôle des travaux ont été recrutés, et leurs prestations ont été menées à terme. La formation des préposés à l'entretien des pompes a déjà été réalisée. Celle destinée aux comités de gestion des points d'eau a déjà démarré et se poursuivra dans le second trimestre 2006.

3.3.32 Concernant les travaux, deux entreprises ont été recrutées et les travaux ont démarré le 26 novembre 2003 avec des délais d'exécution de onze (11) mois. Deux fournisseurs ont été recrutés pour la livraison des équipements (37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques et un lot de pièces de rechange, 120 pompes manuelles). Sur les 62 ouvrages, 52 ont déjà reçu leurs pompes manuelles et la réception des prestations du fournisseur se fera avant le 10 mai 2006. L'exécution de ce contrat a connu énormément de difficultés au niveau de la coordination avec le fournisseur basé en Inde et travaillant avec un sous-traitant basé à lui à Nouakchott.

3.3.33 Une extension du Prêt FND d'un montant de deux milliards F CFA a été signée entre l'Etat sénégalais et le Fonds nordique. Ce programme additionnel sera exécuté jusqu'en décembre 2006. Les marchés y afférents ont été signés et approuvés et concernent : (i) la construction de 62 puits; (ii) la construction de 31 réseaux et 62 latrines; (iii) la fourniture de 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires ; (iv) le contrôle des travaux par le bureau Hydroconsult International ; (v) la fourniture et l'installation de 62 Pompes manuelles.

3.3.34 La campagne géophysique préalable au démarrage des travaux a été bouclée et les ordres de démarrage ont déjà été notifiés aux entreprises et fournisseurs, excepté pour les réseaux dont l'exécution ne saurait précéder les essais de débit sur les puits. Sur le solde non engagé des deux prêts, le Projet a envisagé, après avis favorable du FND de construire des ouvrages hydrauliques supplémentaires et de les équiper. Au regard du court délai imparti, le FND a autorisé la signature d'avenants au contrat en cours pour réaliser 22 mini-forages, 22 mini-réseaux d'adduction d'eau et d'acquérir 9 électropompes thermiques supplémentaires.

### **Composante IV : Gestion du projet**

3.3.35 Le bureau de gestion du projet (BGP) à Dakar et les unités régionales de gestion du projet (URG) de Kolda et Tambacounda occupent des bâtiments réhabilités par l'intermédiaire de l'AGETIP en 2001. La contrepartie en supporte des charges locatives ; tandis que les URG de Thiès et Diourbel occupent des bâtiments de l'Etat. Les travaux d'installation du réseau informatique par le fournisseur ATI sont achevés en février 2003. La mise à niveau du personnel au nouvel environnement informatique s'est achevée durant le dernier trimestre 2003.

3.3.36 L'acquisition des équipements du bureau de projet a été faite auprès de IAPSO et livrés en mars et juin 2002. Ces équipements sont composés de : matériels informatiques (23 ordinateurs, 20 imprimantes et 12 onduleurs), 11 véhicules, 20 motos Yamaha, 38 matériels de reprographie et de froid. Le mobilier du BGP et des URG, composé de bureaux, chaises visiteurs, fauteuils et d'armoires métalliques a été livré le 30 septembre 2002.

3.3.37 Le manuel des opérations et des procédures administratives et financières a été élaboré par un consultant individuel en septembre 2002, et soumis à la Banque. Un système informatisé de gestion comptable et financière a été mis en place en décembre 2003. La saisie des données pour les exercices 2001 et 2002 a été réalisée en janvier et février 2004, et l'exercice 2003 en mai 2004. La formation à l'utilisation du logiciel a été achevée en juillet 2004 pour la comptable et le reste de la Direction. Le recrutement d'un consultant individuel a été lancé le 9 juin 2004 pour faire l'état d'exécution des activités et procéder à l'évaluation d'étape des résultats du projet. Le rapport final a été transmis à la Banque en date du 13 mai 2005.

3.3.38 Le personnel d'encadrement du projet a également pris fonction depuis septembre 2000, il s'agit de la Directrice, de 4 responsables de composante, de 5 coordonnateurs(trices), de 5 assistants(tes), un administrateur gestionnaire et de la comptable. Ces deux derniers ont pris service en mars 2002. Le spécialiste en passation des marchés, recruté en avril 2002 et remercié pour non-respect des termes de son contrat, n'a pas été remplacé. Suite à la réintégration des deux fonctionnaires en service à l'Unité régionale de Kolda, l'assistant en développement à la base de Tamba a été promu au poste

3.3.39 Le personnel d'appui (8 secrétaires et 8 chauffeurs) est recruté. Les performances du personnel sont jugées satisfaisants par la Directrice du projet. La société de gardiennage ADSAT assure la surveillance des locaux du BGP et des URG depuis août 2002, tandis que la société Kolere Distribution est chargée du nettoyage des locaux du BGP et des URG depuis décembre 2001.

#### **Voyage d'études au Mali :**

3.3.40 Du 21 au 29 mars 2006, une délégation du Projet composée de la Directrice, de l'Administrateur Gestionnaire, de la responsable en renforcement des capacités et de la responsable en microfinance et appui aux AGR, a séjourné au Mali dans le cadre d'une visité d'échanges avec le Projet de Réduction de la Pauvreté dudit pays. La mission a été menée conjointement avec une délégation guinéenne composée de responsables du Projet de Développement Social Durable de Haute et Moyenne

Guinée financé par la BAD et du Projet d'Appui aux Collectivités Villageoises financé par la Banque Mondiale. La mission visait, entre autres objectifs, à : (i) recueillir et échanger des informations et expériences sur toutes les questions importantes relatives à la stratégie d'intervention et à l'exécution de nos projets ; (ii) discuter de la rencontre sous régionale des projets de réduction de la pauvreté financés par la Banque Africaine de Développement. Elle a ainsi permis d'échanger et de dresser un tableau comparatif des stratégies d'intervention et expériences des trois projets et d'adopter les termes de référence de la rencontre sous régionale. Les enseignements tirés lors de cette mission devraient aider dans la gestion de la phase transitoire de consolidation et dans le processus d'examen, d'approbation et de suivi-évaluation des projets soumis par les communautés de base.

### **Rapports trimestriels d'activités et d'audit des comptes**

3.3.41 Le projet a élaboré vingt et deux (22) rapports trimestriels d'activités couvrant les périodes de septembre 2000 à mars 2006 et cinq rapports annuels. La plupart des partenaires (AGETIP, OFDB, SAFEFOD, ONG, SFD) produisent leurs rapports d'activités dont les informations sont intégrées dans les rapports du BGP.

3.3.42 Les quatre rapports d'audit des comptes clos au 31 décembre 2001, 2002, 2003 et 2004 ont été soumis respectivement à la Banque en août, décembre 2003, juillet et octobre 2005. La consultation pour l'audit 2005 a été lancée et l'ouverture a été réalisée le 19 avril 2006. Le même cabinet va réaliser l'audit de 2006 et présenter le rapport au premier trimestre 2007.

### **Gestion et coordination du Projet**

3.3.43 Le BGP tient des réunions de coordination hebdomadaires et semestrielles élargies aux URG et, suivant le besoin, aux chefs de centre d'expansion rurale polyvalents (CERP, structures déconcentrées les plus proches des populations). Des réunions sectorielles sont également tenues avec les différents experts. Les comités de pilotage ont été mis en place à tous les niveaux (village/quartier, commune/arrondissement, régional, national). Au total, il existe 21 comités, dont 11 locaux, 6 communaux, 3 régionaux et 1 national. Les URG et les comités villageois assurent le suivi des activités et participent aux réunions hebdomadaires des chantiers.

### **Etat des acquisitions et des décaissements**

3.3.44 Toutes les acquisitions de fournitures et de carburant se font sur consultations restreintes suivant la base de données des fournisseurs disponibles au Projet. Les acquisitions en cours de finalisation se présentent comme suit :

- i) Elaboration du rapport d'achèvement du Projet : L'ouverture du dossier a été fait le 12 avril 2006. Sur quatre consultants présélectionnés, deux ont soumissionné. L'examen des plis est en cours. Le démarrage de la mission est prévu pour le 1<sup>er</sup> juin 2006 pour une durée de 30 jours.
- ii) Audit des comptes : L'ouverture du dossier, prévue initialement le 12 avril 2006, a été reportée au 19 avril 2006, parce que le courrier destiné aux membres de la commission de dépouillement des offres n'a pas pu

être acheminé à temps, à la suite du week-end prolongé découlant de la fête religieuse du maouloud.

- iii) Enquêtes de suivi de la pauvreté dans les régions d'intervention : A la suite de l'identification des bureaux d'études non sénégalais, le dossier a été de nouveau soumis au bureau régional par courrier daté du 31 mars 2006 pour avis. Suite à la réponse en date du 7 avril 2006 de SNRO, les confirmations des cabinets sont attendues pour procéder au lancement de la consultation.
- iv) Evaluation finale des activités du Projet : A l'instar du dossier relatif à l'enquête de suivi de la pauvreté, des cabinets non nationaux ont été identifiés. Leur réponse est attendue, d'ici le 24 avril 2006, pour transmettre le dossier à SNRO, pour avis.

3.3.45 Concernant les décaissements, sous réserve des disponibilités dans le compte spécial du Projet chiffré à 417 765 904 FCFA, le taux de décaissement sur le prêt FAD est de **100% pour 10 millions d'UC** et celui du don FAT de **96,79% avec 1 693 909 UC** soit un taux cumulé de **99,52%** pour les ressources de la BAD.

3.3.46 Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement devrait mobiliser le 31 mars de chaque année, les fonds requis pour le financement des travaux (location des bureaux) et du volet crédit. Sa contribution globale est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Année	Total	Part Fonds de crédit	Part Fonctionnement
2001	461 448 497	392 674 045	68 774 452
2002	429 000 000	365 000 000	64 000 000
2003	397 000 000	229 000 000	168 000 000
2004	300 000 000	132 000 000	168 000 000
2005	460 591 078	175 350 000	285 241 078
2006	163 000 000		163 000 000
<b>Total</b>	<b>2 211 039 575</b>	<b>1 294 024 045</b>	<b>917 015 530</b>

3.3.47 A ce jour, **2 048 039 575 FCFA** ont été mis à la disposition du Projet, sur une prévision initiale de 1.860.000 UC évalué à 1 481 315 160 FCFA soit un décaissement effectif de **138%**.

3.3.48 Le montant total des décaissements du FND est de **4 600 588 UC**, soit un taux de décaissement de **92 %**. Avec l'extension du prêt FND, 2 500 000 UC supplémentaires ont été mis à la disposition du Projet et sont engagés à hauteur de **85%**.

#### IV Coordination avec les autres projets similaires

4.1 En plus du PLCP, deux projets sont en cours d'exécution dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il s'agit de : AFDS et PAREP, financés respectivement par la Banque Mondiale et le PNUD. Afin de créer une synergie et une complémentarité des actions, la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du ministère de tutelle doit veiller à la tenue régulière des rencontres semestrielles préconisées par les différentes missions de supervision de la Banque.

4.2 La Cellule a initié des études comparatives sur les stratégies des 3 projets et une collecte des informations pour renseigner le système d'informations sur la lutte contre la pauvreté. Un atelier de restitution a été organisé du 16 au 17 novembre 2005 pour les études relatives au renforcement des capacités et aux stratégies de microfinance. Les travaux ont été bien appréciés par les participants mais devraient aider à asseoir une véritable coordination des réalisations entreprises entre projets pour un suivi des effets et impacts.

4.3 La mission a eu des entretiens avec les responsables des secteurs sociaux à la Banque mondiale et à l'Union Européenne. Ces institutions n'ont pas de projets spécifiquement dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Les domaines d'intervention prioritaire de l'Union européenne sont l'appui budgétaire qui prend en compte la dimension pauvreté et les infrastructures routières. La Banque mondiale apporte des appuis pour la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

#### V. Etat de mise en oeuvre des recommandations de la dernière mission de supervision (septembre 2005)

5.1 L'état de mise en œuvre des recommandations faites par la mission de septembre 2005 est détaillé comme suit :

- a) *Prendre en compte les coûts relatifs à l'éclairage solaire des cases de santé non prévus par le Projet* : Pour l'exercice 2006, la contrepartie a mis à la disposition du Projet, au titre de cette rubrique, un montant de 20.000.000 FCFA.
- b) *Assurer le suivi des recommandations de la dernière mission de supervision non encore exécutées* :
  - i) *Soumettre dans les délais le rapport d'achèvement du Projet* : A la suite de la présélection de consultants individuels, quatre d'entre eux ont été invités à répondre à la consultation. L'ouverture des plis a eu le 12 avril 2006. Le démarrage de la mission a été programmé pour le 1<sup>er</sup> juin 2006 et le rapport sera soumis dans la première semaine du mois de juillet 2006.
  - ii) *Diligenter le règlement des droits et taxes dus aux fournisseurs au titre des marchés et autres prestations* : ces droits et taxes ne sont pas encore honorés par la DDI ;
  - iii) *Etudier les possibilités de mettre en commun tous les fonds de crédit destinés à des activités génératrices de revenus du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social, et éventuellement d'autres secteurs intervenant dans ce domaine, sur la base du dispositif national initié par le PLCP en cours de réalisation* : Au regard de la politique de la Banque en matière de microfinance, l'étude sur la pérennisation devrait aider à identifier le schéma le plus approprié pour assurer la poursuite des activités de crédit, dans l'intérêt des populations.
  - iv) *Prendre toutes les dispositions nécessaires, en rapport avec les services compétents, pour le respect des échéanciers de remboursement par les SFD* : Des correspondances ont été adressées aux SFD concernées et en rapport avec la cellule ATCPEC du ministère

GM

10

- (iii) Assurer le suivi en vue de l'amélioration de la qualité des produits réalisés par les ateliers thématiques des cases foyer ;
- (iv) Faire le point avec les SFD sur le plan de remboursement du crédit avec comme date limite le 31 décembre 2006 ;
- (v) Diligenter l'étude sur la pérennisation du fonds de crédit du projet et associer les différents intervenants à toutes les étapes de ladite étude.

**A la Banque de :**

- (i) Informer les autres projets de la sous-région en vue de leur participation à la rencontre sous régionale prévue à Dakar, à la fin du mois de juin 2006 ;
- (ii) Finaliser le rapport d'identification du projet d'appui aux groupes défavorisés qui prend en compte les requêtes du Gouvernement concernant la seconde phase du PLCP et la mise en place d'un fonds de gestion des filets sociaux et la transmettre au Gouvernement sans tarder.

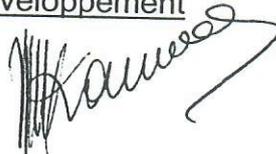
Fait à Dakar le 20 avril 2006

Pour le Gouvernement



M. Massar WAGUE  
 Directeur de la Coopération  
 Economique et Financière  
 Ministère de l'Economie et des Finances

Pour la Banque africaine de  
 développement



Madame Ginette NZAU MUTETA  
 Socio Economiste  
 Département du Développement  
 Social, Région Centre & Ouest